

L'Assemblée départementale

Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental

Nicolas Perruchot est né le 9 juillet 1966 à Paris. Député de Loir-et-Cher de 2002 à 2012, Maire de Blois de 2001 à 2008, il est élu Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher le 11 juillet 2017. Il est l'auteur du rapport interdit sur le financement des syndicats de salariés et des organisations patronales.

Nicolas Perruchot est par ailleurs, chef d'entreprise, marié et père de 4 enfants.

Élu conseiller général en 2000 sur le canton de Blois-3, Nicolas Perruchot devient Maire de Blois à 34 ans en battant le maire sortant, Jack Lang en 2001.

En juin 2002, il est élu député de la 1^{re} circonscription de Loir-et-Cher, et devient membre de la commission des finances.

En 2005, il est élu président de la communauté d'agglomération de Blois (Agglopolys).

En 2007, il est réélu député et deviendra rapporteur spécial au nom de la commission des finances pour la culture et le patrimoine.

En 2008, il est nommé rapporteur du groupe de travail Assemblée Nationale / Sénat sur la crise financière, sous l'autorité de Christine Lagarde, Ministre de l'Économie et des Finances.

De 2010 à 2015 il est conseiller régional, membre de la commission permanente, de la région Centre – Val de Loire.

Élu Conseiller départemental du canton d'Onzain avec Catherine Lhéritier en 2015, il est nommé 1^{er} Vice-Président du Conseil départemental chargé des Finances, de l'Économie, du Tourisme et de l'Enseignement Supérieur.

Nicolas Perruchot est élu Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher le 11 juillet 2017.